

Montréal, le 13 avril 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Gaz Métro et les intervenants

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) à compter du 1^{er} octobre 2017
Dossier de la Régie: R-3987-2016, Phase 2
Séances de travail**

Dans sa lettre du 7 avril 2017 (pièce [A-0051](#)), la Régie de l'énergie (la Régie) révisait le calendrier fixé dans sa décision procédurale [D-2017-029](#) et reportait la date des séances de travail aux 24 et 25 avril 2017. De plus, la Régie acceptait la proposition de Gaz Métro que les séances de travail aient lieu à son siège social situé au 1717 du Havre à Montréal.

Par la présente, la Régie reporte à nouveau la date des séances de travail et révisé comme suit certains éléments du calendrier de traitement du dossier.

Les 2 et 3 mai 2017 à 9 h	Séance de travail – besoins en entreposage et prévision de la demande
Le 5 mai 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR) à Gaz Métro pour les sujets qui ne font l'objet d'une séance de travail
Le 10 mai 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR à Gaz Métro portant sur les besoins en entreposage et la prévision de la demande
Le 15 mai 2017 à 12 h	Date limite pour les réponses de Gaz Métro aux DDR pour les sujets qui ne font l'objet d'une séance de travail
Le 17 mai 2017 à 12 h	Date limite pour les réponses de Gaz Métro aux DDR portant sur les besoins en entreposage et la prévision de la demande

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml